



L'assurance santé animale

[CHIENS & CHATS]

Tableau des garanties

Couverture

	Vet'Accident Accident	Vet'Essentiel Accident et maladie	Vet'Confort Accident et maladie	Vet'Premium Accident et maladie	Vet'Excellence Accident et maladie
--	--------------------------	--------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	---------------------------------------

FRAIS MÉDICAUX - REMBOURSEMENT EN % DES FRAIS ENGAGÉS (sous réserve de la franchise minimum en montant indiqué ci-dessous)

Visite - Consultation					
Soins	100%	60%	70%	80%	90%
Frais d'hospitalisation					
Transport en ambulance animalière					
Radiothérapie - Chimiothérapie	-				
Pharmacie ¹ - Médicaments ¹		Jusqu'à 500€ / an			

FRAIS CHIRURGICAUX - REMBOURSEMENT EN % DES FRAIS ENGAGÉS (sous réserve de la franchise minimum en montant indiqué ci-dessous)

Examen pré et post opératoire					
Chirurgie	100%	60%	70%	80%	90%
Césarienne					
Frais d'hospitalisation suite à une chirurgie					
Stérilisation avec indication médicale	-				

FRAIS DE DIAGNOSTIC - REMBOURSEMENT EN % DES FRAIS ENGAGÉS (sous réserve de la franchise minimum en montant indiqué ci-dessous)

Analyses	100%	60%	70%	80%	90%
Radiographie - Échographie					

PLAFOND

Plafond annuel global	1200€	1000€	1500€	1000€	1500€	1000€	1500€	2000€	1500€	2000€	2500€
-----------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

SOINS PRÉVENTIFS - REMBOURSEMENT EN % DES FRAIS ENGAGÉS (dans la limite du montant indiqué ci-dessous)

Vaccins ²	-	-									
Vermifuges ²	-	-	20€	20€	50€	50€	80€	100€	80€	100€	100€
Antiparasitaires ²	-	-									
Ostéopathie ²	-	-									

DÉLAI DE CARENCE

Accident	3 jours	7 jours
Maladie - Stérilisation de convenance - Soins préventifs	-	30 jours
Chirurgie	-	60 jours

INTERVENTION DE CONFORT - REMBOURSEMENT EN % DES FRAIS ENGAGÉS (dans la limite du montant indiqué ci-dessous)

Soins parodontaux ²	-	250€
Stérilisation de convenance ³	-	50€

FRANCHISE

Par acte	20€	Aucune
----------	-----	--------

¹ Les remboursements sont effectués à hauteur du niveau de garantie de la formule, dans la limite de 500 € par an et par animal, ce montant étant inclus et déduit du plafond annuel global.

² Les remboursements des actes de prévention et parodontaux sont effectués à hauteur du niveau de garantie de la formule par animal, dans la limite du plafond prévu, ce montant étant inclus et déduit du plafond annuel global. Les actes d'ostéopathie doivent être réalisés par un vétérinaire inscrit à l'Ordre des vétérinaires.

³ La prise en charge de la stérilisation de convenance est effectuée à hauteur du niveau de garantie de la formule, dans la limite du montant prévu, et est versée une seule fois par animal sur toute la durée du contrat. Ce montant est inclus et déduit du plafond annuel global.

CONDITIONS D'ADHÉSION

L'animal :

- Doit avoir minimum 2 mois, et moins de 10 ans
- Doit être tatoué ou pucé électroniquement
- Doit être à jour des vaccins préventifs
- Ne doit pas avoir été résilié par un autre assureur précédemment

Assureur : INSUREM, Société anonyme d'assurance au capital de 20 181 440 € entièrement versé. Siège social : 92-98 boulevard Victor Hugo 92110 CLICHY 922 053 053 RCS NANTERRE Entreprise régie par le Code des assurances et agréée auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest- CS 92459- 75436 Paris Cedex 09.

Gestionnaire : UCR- 1 bis bd Faidherbe 59400 CAMBRAI- SAS de courtage d'assurances au capital de 50.000€- RCS Douai B345 083 588- N°ORIAS 07 000 616 (www.orias.fr)- Garantie financière et responsabilité civile professionnelle souscrites conformément aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances. UCR agit sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)- 4 Place de Budapest 75009 PARIS Cedex 09.

